



Chers amis vignerons et amis des vignerons,

Samedi 30 juin à 11 h et 14 h, sortie œnotourisme à Saint-Fargeau-Ponthierry (77)

La Ville de Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne) a planté 730 pieds de Chardonnay en 2006 et 40 pieds de raisin de table. Son millésime 2010 a obtenu 79/100 par les Courtiers Jurés-Experts Piqueurs de vin de Paris et a été présenté avec succès au dernier salon de l'agriculture. Rendez-vous à la vigne et au chai situés à mi pente de la rue de la Citanguette au hameau de St-Fargeau (vigne visible sur géoportail). Déjeuner à La Tour de Nesle à 13 h, en bord de Seine.

L'avis des journalistes sur les vins franciliens, et sur les vins culturels en général

Certains amis ont réagi suite à un article sur des vins franciliens dans un quotidien de la presse régionale. VFR n'est pas responsable de son contenu. Pour apprécier les vins culturels, VFR s'adresse à des dégustateurs professionnels reconnus, tels les Courtiers Jurés-Experts Piqueurs de Vins de Paris. Il en va de même pour les concours réalisés selon les critères de l'OIV.

Le geste du piquage par les Courtiers Jurés-Experts Piqueurs de Vins de Paris

Pour comprendre d'où vient le nom de cette Compagnie, garante de la qualité loyale et marchande des vins, visionnez la vidéo de 6 mn (youtube.com/watch?v=VRN_GVir5HA) réalisée par Yv Vidéos, avec le concours d'André Deyrieux (winetourismfrance.com), tournée dans les vignes d'Argenteuil qui fut au 18e siècle la première commune viticole de France avec 1000 ha.

Nouveaux cépages plus écologiques, La Colombette teste un cépage suisse

La pression écologique et l'intérêt grandissant pour les vins bio viendront à bout de l'immobilisme qui empêche depuis plusieurs dizaines d'années les vignerons dynamiques de France d'utiliser des cépages moins ou pas consommateurs d'intrants phytosanitaires. Vincent Pugibet, pionnier très tenace, est autorisé à expérimenter sur 80 ares le cépage **Cabernet Jura** obtenu par le Suisse Valentin Blattner, autre pionnier.

Éthylotest à bord à compter du 1er juillet 2012, amende de 11 € en vue

Prévu dans le Code de la route depuis 42 ans (art. L234-14, loi 70-1597), l'éthylotest (alcootest) à bord des véhicules devient obligatoire (art R234-7, décret 2012-284). Attention, les tracteurs agricoles sont aussi concernés, pas les cyclomoteurs ! (deux, trois roues, moins de 50 cm³, 6-45 km/h, moins de 4 kW). Y contrevenir expose à l'amende de 1ère classe forfaitaire de 11 € à compter du 1er novembre 2012. **Vin et Société** lance une grande opération de communication sur ce thème et va distribuer 400 000 éthylotest via son réseau de membres pour promouvoir une consommation responsable.

Lecture pour vignerons

Le vin est par nature un facteur de convivialité et de culture. **Paul Beaulier** le montre dans son troisième tome, bien illustré, sur les 50 dernières **Dégustations** de son club œnophile à Nesles-la-Vallée (95). Loin d'une simple recherche hédoniste, il montre comment les débats sur les caractères organoleptiques du vin, les qualités géologiques et climatiques du terroir et le savoir-faire du vigneron, forgent des amitiés durables et élargissent la culture bien au-delà du flacon (190 pages, 20 €, chez l'auteur : pbeaulier@wanadoo.fr).

Conseil du mois par Emmanuel MONTEAU, conseiller viticole indépendant

Le climat très variable des dernières semaines en régions septentrionales engendre une pression forte du mildiou et de l'oïdium et retarde les floraisons. Celles-ci se terminent en Île-de-France mais sont à peine commencées dans le Nord. On observe beaucoup de coulure et le millerandage apparaît. Ne pas rogner ou écimer pendant cette phase végétale difficile. En bio, il faut traiter au cuivre, même sur fleurs, car la pression des maladies est trop forte.

Patrice BERSAC, Président